# Utiliser de manière autonome TELEPAC - initiation

### **Public cible**

Paysans du Tarn et alentours éligibles au fonds VIVEA.

#### Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

#### Contenu

Acquérir les compétences nécessaires et être guidé dans ses démarches afin de faire ses déclarations PAC sur TELEPAC.

# Modalité d'enseignement

présentiel

Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s) **Date limite d'inscription** 29/04/2024

### **Tarifs**

Adhérent 90€ Non adhérent 90€ Non agricole 90€ gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA Les non-éligibles VIVEA ne sont pas prioritaires.

## Plus de renseignements

Christophe Kuster adear.tarn@free.fr ADEART

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction: %

Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

## Dates, lieux et intervenants

**29 avr 2024** 09:00 - 17:00 (7hrs)

Communauté des communes Centre Tarn

81120 Réalmont

**Bulletin d'inscription** 

-	
Nom	Prenom
Adresse	
Courriel	
Téléphone	_
Merci d'envoyer ce bulletin, votr	re chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

Alix Laville et Christophe Kuster